

(réf:0525)

---

## La loi du 2 janvier 2002 et ses outils

### Du projet d'établissement au projet personnalisé

Du projet d'établissement au livret d'accueil, la loi du 2 janvier 2002 a garanti l'exercice des droits des usagers dans chaque établissement et service social ou médico-social.

Ces outils visent à rendre plus identifiables les pratiques professionnelles, les modalités d'organisation de l'accueil et de l'accompagnement. Leur mise en pratique invite chaque équipe à se réinterroger, à repenser et à formaliser la relation à l'utilisateur et sa place, sa participation à la vie institutionnelle.

Garantir les droits des usagers appelle les professionnels à s'approprier la loi du 2 janvier 2002 et à donner du sens à ses outils selon les spécificités de l'établissement, du service et celles des populations accueillies.

C'est dans ce cadre que l'IRTS de Franche-Comté se propose d'accompagner les équipes des établissements et services dans la compréhension, la construction ou la réactualisation des outils (le livret d'accueil, le règlement de fonctionnement, le projet d'établissement ou de service, le projet personnalisé).

Une équipe de formateurs, issus du champ social et médico-social et spécialisés dans le domaine de la loi du 2 janvier 2002, accompagne les professionnels au plus près de leurs besoins.

#### Prérequis :

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

#### Public :

Tous publics.

#### Objectifs :

Il s'agit d'offrir aux établissements une formation qui leur permettra d'élaborer ou réactualiser :

- Le livret d'accueil
- Le règlement de fonctionnement
- Le projet d'établissement ou de service, projet associatif
- Le projet personnalisé, sa co-construction
- La prévention de la maltraitance
- La promotion de la bientraitance

#### Contenu :

- Notre méthodologie d'intervention se fonde sur le principe d'une démarche participative et d'une formation/action.
  - Nous resituons le contexte de la loi du 2 janvier 2002, les exigences réglementaires et les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM.
  - Nous accompagnons les travaux préparatoires à l'élaboration de l'écriture, organisons et animons la participation des professionnels et favorisons au travers de la démarche, une dynamique d'amélioration des pratiques professionnelles.

Notre équipe se tient à votre disposition pour concevoir avec vous un projet de formation adapté à vos besoins.

#### Durée :

Nous consulter

#### Intervenants :

Liliane SANCHEZ et Joëlle LELIEVRE, cadres pédagogiques à l'IRTS de Franche-Comté.

#### Prix :

Nous consulter

#### Contact :

Liliane SANCHEZ - 03 81 41 61 45 ou Joëlle LELIEVRE - 03 81 41 67 69 ou Secrétariat - 03 81 41 61 14.

